

NOTICE

SUR

L'HOTEL-DE-VILLE DE LYON

ET SUR

LES RESTAURATIONS DONT IL A ÉTÉ L'OBJET

PAR

T. DESJARDINS.



LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

Quai Saint-Antoine, 25

—
1861

Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon et sur les restaurations dont il a été l'objet

Tony Desjardins



Imprimerie d'Aimé Vingtrinier, Lyon, 1861

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

NOTICE
SUR
L'HOTEL-DE-VILLE DE LYON
ET SUR
LES RESTAURATIONS DONT IL A ÉTÉ L'OBJET,
LUE À L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON.

Profondément altéré par le temps et les révolutions, l'Hôtel-de-Ville de Lyon réclamait, depuis de longues années, une restauration sérieuse, et la première pensée d'appliquer à une situation déplorable quelques travaux d'amélioration restera à l'honneur de l'administration d'un maire de Lyon, l'honorable M. Reveil.

M. Dardel, alors architecte en chef de la ville, proposa et fit accueillir, comme présentant les caractères de la plus impérieuse urgence, la restauration du beffroi. Cette partie de l'édifice, plus particulièrement altérée, fut l'objet de travaux importants de grosse maçonnerie et de sculpture, qui s'exécutèrent dans le courant des années 1850 et 1851, et dont le montant de la dépense atteignit le chiffre de 50,142 fr. 03 c.

Plus tard, en 1853, et sous l'administration de M. Vaisse, alors conseiller d'État, et chargé, depuis peu, par le gouvernement de l'empereur Napoléon III, de présider aux destinées nouvelles qui se préparaient pour la ville de Lyon, M. Dardel dressa un devis sommaire de restauration générale de l'édifice.

Après en avoir détaché tout ce qui concernait la façade principale sur la place des Terreaux, les travaux qui concernaient cette partie du monument ayant été approuvés par la Commission municipale, le 1^{er} juillet 1853, furent commencés le 6 août suivant, terminés à la fin de 1855, et coûtèrent 169 567 fr. 55 c.

M. Dardel ne présida pas entièrement à ce travail important de restauration, parce qu'au commencement de l'année 1854, il se démit des fonctions qu'il avait remplies, durant vingt-sept ans, avec une distinction que je n'ai pas besoin de rappeler à l'Académie, où tant de personnes sont à même d'apprécier la haute valeur de l'homme et de l'artiste. Nous fûmes appelé alors à l'honneur de lui succéder en ce qui concernait particulièrement l'architecture ; les hautes destinées prévues pour notre ville et l'importance qu'elle acquérait chaque jour ayant décidé l'Administration à détacher la voirie urbaine pour en former un service spécial, sous la direction d'un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

Au moment donc où les monuments appartenant à la ville de Lyon nous furent confiés, la restauration de la façade principale de l'édifice commençait, et nous avouons que la gloire d'y attacher notre nom, fut le principal mobile qui nous conduisit à désirer un poste fort honorable mais au moins aussi périlleux.

Toute cette façade du monument placée à l'ouest, abandonnée depuis sa construction première, ayant reçu les premiers chocs de toutes les émotions populaires et traversé trois révolutions, était tellement altérée, particulièrement dans les parties supérieures, que sa physionomie générale en avait été presque entièrement effacée.

Pendant près de deux années, nous donnâmes nos soins au rétablissement des corniches, et, en général, de toutes les parties en saillie, des moulures et des sculptures. Le grand balcon, les sculptures du portail, la charpente du corps de logis central, les bas-reliefs en ronde-bosse des frontons des pavillons, les deux statues isolées du centre, les cariatides accompagnant la statue d'Henri IV et les génies qui la couronnent, furent refaits en entier.

Nous eûmes la joie de pouvoir reproduire tels qu'ils étaient les quatre médaillons en bronze du rez-de-chaussée, exécutés par Claude Warin, attaché à la ville en qualité de graveur ordinaire et enlevés pendant la grande révolution ; enfin, après un lavage général qui fut accompagné d'une opération de silicatisation des surfaces, ayant pour but de donner une résistance plus grande à une pierre malheureusement trop friable et partant trop accessible aux accidents atmosphériques, il nous fut possible de débarrasser le monument des échafaudages qui l'obstruaient, et de le livrer à la vue et à la critique de nos concitoyens.

L'opinion nous fut favorable, et dès lors fut résolu, d'une manière plus précise, le projet d'une restauration générale^[1].

Au reste, un événement considérable, le décret sur l'agglomération lyonnaise, du 25 mars 1852, avait complètement modifié l'assiette administrative de la cité. Les services de la municipalité, proprement dite, avaient été transférés à la préfecture et réunis à ceux du département ; mais, dans un édifice malsain et incommode, cet état de choses ne pouvait avoir qu'un caractère essentiellement provisoire, et il était naturel que l'Hôtel-de-Ville de Lyon devint, comme à Paris et avec une administration analogue, le centre général de tous les services et la résidence du préfet.

Avec son initiative habituelle, M. Vaïsse avait proposé au Conseil municipal qui l'avait accepté résolûment et approuvé par sa délibération du 17 janvier 1854, un projet général de restauration, mais ce ne fut qu'au commencement de l'année 1857 que cette grande entreprise fut définitivement mise en voie d'exécution, pour se terminer le 8 août 1858. Nous n'hésitons pas à dire, à cette occasion, que, sans la décision qui réunissait à l'Hôtel-de-Ville de Lyon tous les services de la ville et du département, et qui donnait ainsi à l'édifice une destination si considérable et en même temps si utile, il eût été à craindre que le monument ne fût restauré d'une manière beaucoup moins complète et peut-être même abandonné malgré son importance, comme on abandonne toute chose dont l'utilité est contestable.

Le 7 février 1857, on commença donc les travaux d'une restauration générale tant intérieure qu'extérieure, s'étendant à toutes les parties de l'édifice.

Ainsi, il s'agissait de faire sur les façades latérales, la façade à l'orient, et sur les cours, des ouvrages, analogues à ceux exécutés sur la place des Terreaux, en accompagnant ce travail d'une réfection complète des toitures, dont le caractère, essentiellement provisoire, était, par la forme et par les matériaux, indigne de l'édifice ; il fallait enfin rétablir au dehors l'Hôtel-de-Ville dans les conditions qui l'avaient fait classer, à bon droit, parmi les monuments de ce genre les plus curieux de l'Europe, mais du rang desquels il était si complètement déchu.

À l'intérieur, les travaux à faire étaient d'une double nature ; si d'un côté il fallait placer des services nouveaux et créer des logements pour le chef de l'administration et les secrétaires généraux et particuliers, de l'autre il fallait, en continuant l'unité de style, détruire le moins possible de ce qui pouvait avoir quelque intérêt, et rester digne du monument augmenté de toute l'importance que lui donnait sa nouvelle destination à la fois municipale et départementale.

Tout passe si vite dans la vie contemporaine, et le souffle de l'époque est tellement puissant pour effacer d'heure en heure les moindres traces des événements qu'il nous a paru utile de retracer ce qui a été fait, pendant que notre souvenir en conservait encore la mémoire fidèle et de préparer ainsi pour l'avenir quelques-uns de ces matériaux dont l'histoire a besoin. C'est là ce qui nous a fait entreprendre le travail que nous offrons aujourd'hui, travail qui n'a pas d'autre ambition que de se présenter comme le résumé fidèle des opérations de diverses natures que nous avons dirigées, et de donner les raisons qui nous ont guidé, en indiquant les résultats obtenus.

Mais avant d'entrer dans le détail d'un ensemble de travaux qui a présenté des solutions complexes et délicates, en nous mettant aux prises avec le problème difficile de rendre habitable et aussi commode que possible un édifice tout d'apparat et construit comme une magnifique décoration que voulaient donner à leurs fêtes municipales les prévôts des marchands et les échevins de l'antique cité, il nous semble utile de retracer à grands traits les origines et l'histoire du monument qui nous occupe.

La première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, sur les plans de Simon Maupin, voyer de la ville, fut posée le 5 septembre 1646 par Camille de Neufville, abbé d'Ainay, lieutenant du Roi et depuis archevêque de Lyon, assisté de Pierre de Sève, baron de Fléchères, lieutenant-général et prévôt des marchands et des quatre échevins alors en fonction.

Cet événement fut consacré par une médaille du module de 149 millimètres qui représente d'un côté la façade occidentale de l'édifice sur la place des Terreaux, et de l'autre une longue inscription dédicatoire en latin ^[2].

En 1651, on put tenir les premières assemblées dans l'édifice, et si nous nous en rapportons à une gravure attribuée à Israël Silvestre et qui doit être contemporaine, nous pouvons admettre que la partie occidentale, ainsi qu'une bonne partie des deux ailes sur la cour haute, était faite à cette époque.

L'édifice auquel on travaillait toujours paraît avoir été, en 1655, sinon complètement terminé, du moins établi dans toutes ses parties principales jusques et y compris les deux pavillons et la cour inférieure qui se terminent à l'orient, moins cependant la galerie, supportée par des arcades, qui ferme cette cour et peut-être le beffroi.

Le Père Menestrier, dans son *Éloge historique de la ville de Lyon*, nous fait connaître qu'à cette époque l'édifice était achevé, mais qu'il restait encore à *embellir les appartements et les membres de ce grand et superbe bâtiment*^[3].

Il est certain que le beffroi n'était pas, à cette époque, conforme à ce qu'il est actuellement, car la médaille dont nous venons de parler et qui porte la date de 1655 nous montre un beffroi tout différent de celui qui existe, probablement celui qui figurait dans les dessins projetés, ou un autre qui aura disparu dans le grand incendie. Il en est de même de deux gravures sans date, mais évidemment contemporaines de la construction de l'édifice^[4] ; l'une qui reproduit, sur une même feuille, la façade sur la place des Terreaux, une vue latérale cavalière et le plan ; l'autre que nous attribuons à Israël Silvestre, quoiqu'elle ne porte pas sa signature, montre l'intérieur de la cour supérieure pendant sa construction. Sur les deux gravures, le beffroi est surmonté d'un campanile qu'on ne voit plus aujourd'hui.

Notre gravure cavalière et le plan qui l'accompagne indiquent encore à l'appui de l'opinion que nous soutenons au sujet de l'achèvement tardif des galeries, des dispositions différentes de celles qui existent actuellement ; il en est de même des pavillons à toiture en dôme surmontés d'une lanterne qui sont placés au point de jonction des deux cours, mais pour ne pas allonger outre mesure les préliminaires de ce récit, nous reprendrons ces différences lorsque nous aurons à traiter en détail des parties qu'elles concernent.

Dans l'origine, la façade de l'Hôtel-de-Ville, sur la place des Terreaux, était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le corps central se terminait à la corniche qui couronne le premier étage et de là s'élevait une toiture aiguë à une seule pente, décorée de plombs ornés et, disent les contemporains, enrichis de dorure.

Un trophée d'armes, entourant le blason du royaume de France, couronnait la fenêtre centrale et se découpait en silhouette sur la toiture.

Les pavillons se terminaient par une corniche sans fronton et étaient couverts de toitures à comble droit et aigu, pareilles en tous points à celles qui couronnent encore aujourd'hui les pavillons placés à l'est de l'édifice, sur la place de la Comédie.

Le 13 septembre 1674, un incendie terrible détruisit la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, richement décorée et peinte par Blanchet, le comble qui la recouvrait, ceux des pavillons latéraux, le beffroi, et ne s'arrêta, du côté nord, qu'au-dessus des archives, et, du côté sud, que vers le grand escalier.

Le peintre Blanchet qui était aussi un habile architecte, c'est l'épithète dont il est gratifié par le Consulat, fut d'abord chargé de la restauration de la façade ; mais ce fut définitivement Jules Hardouin Mansard, surintendant des bâtiments du Roi, qui donna les plans de cette restauration.

Le célèbre architecte fut appelé par les échevins à Lyon et chargé par eux de dresser les plans nécessaires ; il se mit immédiatement à l'œuvre et, dès le commencement du XVIII^e siècle, les travaux entrepris donnèrent au monument, du côté de la place des Terreaux, le caractère qu'il a encore aujourd'hui.

Mansard modifia largement le caractère de la façade telle qu'elle avait existé d'abord, en élevant le corps central d'un étage, en en décorant le milieu d'une statue équestre de Louis XIV qui fut exécutée par le statuaire Chabry^[5], en ajoutant encore aux pavillons des frontons et des trophées, tandis qu'il changeait la forme de leur couverture pour la convertir en dôme.

Enfin, en décorant à l'italienne tout le centre de cette façade par une balustrade ornée de statues qui dissimule une toiture basse, Mansard modifia plus complètement encore l'aspect général.

Le beffroi tel qu'il existe aujourd'hui a été construit sur des plans dressés par De Cotte, intendant et architecte ordinaire des bâtiments du roi, d'après les indications de Mansard ; mais ce fut Claude Simon, aussi architecte du roi, qui fut chargé, en 1701 et 1702, de la direction des travaux de réparation.

Les toitures des pavillons du centre furent également remaniées à cette époque et exécutées telles que nous les voyons aujourd'hui.

On a beaucoup discuté sur ces changements opérés par Mansard à la façade, et à cet égard voici notre opinion.

Le temps avait marché déjà depuis la construction première, et le caractère que Simon Maupin lui avait donné et qui était du reste celui des grands châteaux du royaume tel qu'il était employé depuis Henri IV, avait déjà fait place à un goût nouveau. L'architecture, avec plus d'ampleur peut-être, était devenue aussi plus théâtrale ; moins sobre et moins ferme qu'auparavant, elle commençait à pencher vers le style maniéré qui plus tard l'étouffa. Mansard, par son grand nom, devait facilement imposer ces idées, il dut trouver mesquin le parti pris pour l'ancienne décoration, et sans doute les échevins partagèrent d'autant mieux tous les projets de modification qu'il leur présenta, qu'ils s'accordaient avec les idées de l'époque en matière d'art.

Il ne faut pas nous en plaindre toutefois, car si l'édifice y a perdu en unité, il est incontestable que l'œuvre de Mansard a été savamment comprise et que pour l'époque où elle a été faite, elle se montre aussi sobre que possible, et se relie très-heureusement au reste de la façade, en lui communiquant un cachet particulier de grandeur qui devait lui manquer auparavant.

La grande salle, dont la magnifique décoration avait complètement disparu dans l'incendie de 1674, fut restaurée par Blanchet, vers la fin de cette même année si funeste, mais simplement revêtue de lambris disposés pour recevoir les portraits des échevins.

Un nouvel incendie détruisit encore cette décoration et la couverture de cette partie du monument, le 14 juillet 1803, et ce ne fut qu'en 1819 et 1820 que l'Hôtel-de-Ville fut l'objet des restaurations que ce sinistre avait

rendues nécessaires, mais qui ne furent faites que d'une manière tout à fait provisoire.

Depuis cette époque jusqu'aux années 1850 et 1851 il ne fut rien entrepris de sérieux à l'édifice ; il nous semble même que c'est pendant la période qui s'est étendue depuis la révolution jusqu'à ces dernières années que l'édifice a été plus particulièrement abandonné et qu'il a reçu de la main des hommes les plus nombreuses mutilations.

Nous avons dit que l'agent voyer de la ville, Simon Maupin, avait été chargé par le corps consulaire de faire les premiers dessins du monument qu'on se proposait d'élever ; mais ses dessins ont subi depuis bien des modifications et des changements.

Nous savons d'abord que, le 8 mars 1646, Simon Maupin fut envoyé à Paris aux frais de la ville, pour soumettre les dessins au contrôle d'un architecte alors très en réputation, Gérard Desargues, Lyonnais et attaché aux bâtiments de la couronne.

Dans quelles limites ce contrôle s'est-il exercé ? c'est ce qu'il est assez difficile de savoir aujourd'hui ; mais ce qui est devenu pour nous une certitude par l'étude du monument, tant au point de vue de la décoration qu'à celui de la construction, ce qui nous a été démontré d'une manière évidente, c'est que la composition générale ou, pour mieux faire comprendre notre pensée, les lignes d'ensemble et la forme valent mieux que le fond.

En effet, la distribution résultant de la combinaison des lignes du plan n'est pas toujours bonne dans les détails, et nous n'apprendrons rien de nouveau à des Lyonnais en leur rappelant que le grand escalier d'honneur ne dessert, pour ainsi dire, que la grande salle et ne donne accès que d'une manière très-insuffisante à l'aile sud dans laquelle il est cependant situé. Plusieurs des autres escaliers desservent mal les parties de bâtiments dans lesquelles ils sont situés ; un d'eux intercepte la galerie derrière la grande salle ; des dégagements sont trop étroits pour le service, enfin bien des défauts qui tiennent aux détails du plan sont à signaler.

Mais ce qui est plus grave, c'est la négligence apportée à la construction. Les maçonneries de pierres de taille ne sont posées qu'en placage sur les murs avec lesquels elles se relient si mal que nous avons trouvé des vides

énormes entre eux. La pierre de taille est d'une nature très-friable et très-tendre, et ce n'est pas la seule matière, parmi celles employées, dont le choix ait été fait légèrement.

La décoration n'a pas été mieux traitée : ainsi les moulures sont mal taillées et inégales, les sculptures d'ornement très-irrégulièrement faites et évidemment abandonnées à l'intelligence seule de l'ouvrier. En un mot, tout paraît indiquer soit une grande précipitation dans les travaux, soit plutôt une direction peu sûre d'elle-même et un grand défaut de surveillance vis à vis des entrepreneurs et ouvriers appelés à concourir à la construction.

Nous pouvons donc supposer que Desargues a pu, par une critique large et savante, indiquer les lignes générales du projet, et lui donner l'ampleur qui le caractérise, et que les dessins qu'il a envoyés aux échevins et qui pouvaient n'être que des esquisses étaient suffisants, cependant, pour donner la forme générale, les principales proportions et l'ensemble, en un mot, ou la vie de l'édifice.

Tandis que Simon Maupin, réduit à ses propres ressources au moment de l'exécution, est resté au-dessous de la tâche qu'il avait à remplir, en se montrant faible soit pour l'étude des détails du plan, soit pour celle des élévations, et que l'exécution, en général lâchée^[6], n'a pu se relever que lorsque les artistes et ouvriers qui ont été chargés des détails se sont trouvés avoir une habileté supérieure.

Cependant il est à faire, au sujet de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, une remarque importante, c'est que cet édifice, tout en renfermant les principes généraux de l'architecture française de cette époque, a, plus que les monuments du nord de la France, quelque chose d'italien qui appartient bien à notre ville, où l'influence de la Péninsule, au point de vue architectonique, était encore très-puissante au ^{xvii}^e siècle. Ce n'est donc pas une composition qui puisse être attribuée exclusivement à Desargues qui habitait Paris, où cette influence a été beaucoup moins sensible, et le génie local a bien contribué à cette création.

Je ne sais pas si le dépouillement de documents neufs permettra de mieux apprécier, par de nouvelles découvertes, dans quelle mesure s'est accomplie l'intervention d'autres artistes étrangers^[7] à notre ville, dans l'œuvre de Simon Maupin ; mais, ce qui reste acquis, c'est que l'ensemble si beau, si

pittoresque, si grand sous le rapport de la masse et des lignes générales, est inférieur, quant aux détails de la décoration, à tous les grands monuments contemporains construits à Paris, et qu'il est négligé, pour la plus grande partie des travaux, de manière à faire douter des connaissances pratiques du directeur de l'œuvre.

Il est juste d'ajouter que l'état de gêne dans lequel se trouvaient alors et pendant toute la période de construction, les finances de la ville, a pu influencer dans une certaine mesure sur le choix des matériaux et sur la perfection de l'exécution artistique.

Nous avons déjà dit que les plans primitifs avaient subi, dès l'origine, bien des modifications : en effet, deux plans, l'un manuscrit et l'autre gravé, conservés tous deux aux archives de la ville, diffèrent l'un de l'autre et témoignent de divers changements opérés dans l'exécution.

Le premier de ces plans, qui porte la signature de Maupin, celles du prévôt des marchands, des échevins et de différents officiers de la ville, à la date du 14 juillet 1646, est évidemment le plus ancien et celui aussi qui s'éloigne le plus de ce qui est aujourd'hui.

Dans ce plan, le côté de la place des Terreaux est le seul qui ait été suivi exactement ; les ailes surtout, en se rapprochant de l'est, n'ont plus aucun rapport avec ce qui existe. Les deux plans nous montrent que du côté des jardins, qui se trouvaient occuper ^[7] l'emplacement du théâtre actuel et de la place de la Comédie, un corps de logis complet et aussi élevé que les ailes latérales devait réunir les deux pavillons. La construction de ce corps de logis, destiné à renfermer au premier étage le dépôt des armes et des munitions, n'a jamais eu lieu, et il a été remplacé par les trois arcades supportant une terrasse que nous voyons aujourd'hui. Seulement, ces arcades n'ont été bâties que longtemps après tout le reste de l'édifice, et nous sommes porté à croire que la difficulté de fermer sur ce point un édifice dont la cour basse aurait manqué d'air, avait laissé la question non résolue jusqu'au moment où Mansard fut appelé à diriger les travaux de la façade sur la place des Terreaux. Ce fut lui, en effet, qui présida à la construction de ces arcades, et quoique nous les ayons trouvées tellement altérées qu'il a fallu les reconstruire en entier et depuis leur base, nous savons qu'elles avaient déjà été restaurées une première fois, en 1764.

Mais la suppression de ce corps de logis, prévu, non sans quelque raison, dans les plans primitifs, pour établir une communication à couvert entre les deux ailes, n'a pas été la seule modification introduite dès l'origine.

L'hémicycle qui sépare les deux cours n'avait pas la forme qui lui a été donnée depuis : d'abord galerie droite dans le plan manuscrit, il présente, dans celui qui est gravé, beaucoup plus de rapports avec ce que nous voyons maintenant.

Tel qu'il est, cet hémicycle, qui est une création fort heureuse comme décoration, est formé d'une galerie portée sur trois arcades alternées de niches dans lesquelles se trouvaient quatre statues de dieux marins, de l'ouvrage du sculpteur Mimerel^[8], et complètement altérées par le temps.

Un bassin, que nous avons rétabli depuis peu, et son jet d'eau, que nous avons cru devoir remplacer par une vasque, parce que le rejaillissement inévitable de l'eau, dans les moments où le vent règne, nous paraissait trop dangereux pour le monument, complétaient la disposition éminemment décorative et originale qui forme le fond de la grande cour, en la séparant de la cour inférieure.

Il est à remarquer que cet hémicycle a été restauré anciennement, et, par le caractère des sculptures qui ornent les médaillons placés au-dessus des statues, on peut attribuer cette restauration à l'époque de Mansard.

Nous avons dit qu'il existait une gravure d'Israël Silvestre, qui montre l'Hôtel de Ville achevé sur la façade des Terreaux, avec un retour sur les ailes de la moitié à peu près de leur longueur, d'où il faut conclure qu'une lacune a dû exister dans l'exécution des travaux. Ce qui confirme l'exactitude de ce fait, c'est que, dans le milieu de la cour haute, il existe, du côté sud, un défaut de raccordement dans les baies du milieu et les cordons qui leur sont superposés, indiquant une inégalité de tassement assez sensible pour motiver une différence de date dans la construction des deux parties.

Les gravures dont nous avons parlé nous montrent encore que les ailes que nous avons vues, pendant tant d'années, déshonorées par des toitures basses, couvertes en tuiles creuses d'une dimension et d'une forme ayant tous les caractères du provisoire, avaient été toutes projetées et, sans doute,

exécutées à grand comble, avec couverture en tuiles plates ou en ardoises et ornements de faitage en plomb orné et doré.

Quelques pièces de chêne que, lors des dernières restaurations, nous avons trouvées mêlées au bois de sapin dans les toitures, et qui indiquaient par leur coupe qu'elles avaient servi à la charpente d'un comble, sembleraient prouver qu'il y a eu exécution, au moins partielle, de toitures à grand comble. Quelle a été la cause de leur disparition ? C'est ce que nos recherches n'ont pas pu nous faire découvrir^[9].

Dans l'ensemble des restaurations qu'il nous a été donné de diriger, il nous a été particulièrement agréable de pouvoir rétablir les toitures telles que nous les montraient les dessins du temps, en regrettant toutefois que les exigences d'un trop grand nombre de travaux urgents nous forçassent à supprimer les plombs ornés qui devaient en décorer les crêtes^[10].

Puisque la marche de ce récit nous a amené sur le terrain des restaurations que nous y avons faites, nous ne quitterons pas l'extérieur de l'édifice sans dire encore quelques mots des travaux qu'il a nécessités.

Les révolutions, et surtout le siège de notre ville, les négligences des employés, qui y ont été trop longtemps tolérées, le temps enfin et, disons-le aussi, le peu de soin apporté à la construction première et la mauvaise qualité des matériaux, toutes ces causes avaient profondément altéré l'ensemble ; et, pour en donner une idée, il nous suffira, sans entrer dans de longs détails, de citer un seul chiffre. La restauration des corniches, couronnements et cheminées a exigé, à elle seule, près de 900 mètres cubes de pierres de taille.

Ajoutons que ces parties de la construction, plus exposées que les autres, étaient celles aussi qui avaient le plus particulièrement souffert.

Tant qu'il ne s'agissait que de rétablir dans leur intégrité les parties de l'Hôtel de Ville que le temps ou les hommes avaient altérées, notre tâche était relativement facile ; mais la nouvelle destination qu'il devait recevoir et la nécessité de remplir un programme très-net dans ses complications nous ont obligé de modifier, d'une manière sensible et qui a été très-diversement jugée, la façade de l'édifice sur la place de la Comédie, ainsi que l'hémicycle qui sépare la cour inférieure de la cour supérieure.

Nous avons dit que, dans les plans originaux de Simon Maupin, un corps de logis réunissait les deux pavillons du côté de la place de la Comédie, mais que ce corps de logis n'avait jamais été construit et qu'il avait été remplacé par la terrasse que nous voyons encore.

Ce changement de disposition aux plans d'ensemble fut le résultat d'une idée juste : en effet, il est difficile de se représenter la cour basse fermée au levant par une construction élevée, sans convenir qu'elle fût devenue aussi triste et aussi insalubre que possible ; mais, en même temps, on dut renoncer à toute communication commode entre les ailes nord et sud, à partir de la place des Terreaux. Tant que l'édifice n'était occupé que par des services indépendants, cet inconvénient fut peu sensible ; il devenait une impossibilité sérieuse le jour où des mesures d'ensemble étaient prises pour que tout l'espace qu'il renfermait fût rendu profitable.

Il était donc indispensable de trouver une communication couverte, au moins à l'étage d'honneur, puisque la construction de la terrasse et de l'hémicycle empêchaient, sans une démolition complète, de la prendre aux autres étages, et pour altérer le moins possible ce qui existait, par un respect peut-être excessif de l'ancien état de choses, nous avons simplement couvert la terrasse sur l'hémicycle par une construction légère dont le caractère tranchât avec le reste.

Nous avons considéré que nous devions, en face d'une nécessité bien sentie, ne pas chercher à nous rattacher à l'édifice par autre chose que par le style ; et nous avons voulu que notre construction prît un caractère provisoire par la nature tout exceptionnelle des matériaux qui la composaient, et par des formes légères empruntées bien plus aux meubles du dix-septième siècle qu'à son architecture.

Le même sentiment nous a guidé lorsque nous avons couvert, dans la cour basse, les perrons qui conduisent à la cour supérieure, mais, surtout, donnent aux escaliers placés sur ce point une entrée qu'ils n'avaient pas jusque-là.

Nous venons d'expliquer que nous avons donné un caractère à part à ces constructions nouvelles, et, peut-être, une combinaison, qui eût eu pour but d'apporter une modification plus radicale à un état de choses que le changement de mœurs et la nouvelle destination de l'édifice rendaient si

peu supportable, eût-elle été préférable au parti qui a été pris. Cependant, quelques esprits plus préoccupés de l'intégrité rigoureuse d'un édifice qui leur paraissait devoir rester à l'état pittoresque, mais dévasté, dans lequel il se trouvait, que de la nécessité de lui donner un but d'utilité pratique, se sont émus de ces constructions légères, marquise et galerie couverte, que nous avons appliquées à l'ancienne construction. Il nous est impossible d'être touché de ces observations. Périssent la société plutôt qu'un principe ne sera jamais notre devise, et nous croyons avoir plus fait pour la conservation vraie et sérieuse de l'édifice, en le rendant aussi commode et même aussi confortable que nous l'avons pu, qu'en nous renfermant dans de telles limites d'une conservation exagérée que nous eussions fait abandonner bientôt comme inhabitable le monument que nous restaurions. Il nous semble, et cela a toujours été pour nous une règle de conduite, qu'il faut savoir compter avec les exigences de son temps et de son époque ; et nous nous sommes souvent laissé conduire par cette pensée, qu'à notre place, Simon Maupin ou Mansard, en faisant mieux sans doute, n'auraient certainement pas sacrifié le vrai et l'utile à un sentiment exagéré de conservation que je ne trouve qu'au temps où nous vivons.

Je conçois que, dans un temps où tant de choses ont été discutées, puis détruites sans une réflexion assez mûrie, ce sentiment de réaction contre la légèreté dont on accuse l'esprit français ait pu se faire jour. Je me l'explique après tant de violentes secousses, mais je crois qu'il faut en combattre l'exagération comme une chose qui tendrait à arrêter toute espèce de progrès, en ravalant la civilisation de l'Occident au niveau de celle des Chinois. Ceux-ci ne s'enorgueillissent-ils pas, au milieu des écroulements qui dévastent leur empire, d'être depuis des siècles en possession des mêmes coutumes et des mêmes mœurs ?

Mais laissons là des considérations qui pourront paraître un peu ambitieuses, appliquées au sujet qui nous occupe, et revenons à nos travaux.

Pour garantir l'accès d'un édifice dont la nouvelle destination augmentait sensiblement l'importance, et qu'il fallait mettre à l'abri des regards trop indiscrets et des inconvénients d'un voisinage trop rapproché de la voie publique, nous avons dû établir une barrière du côté de la place de la Comédie.

Ici, ne nous reliant en aucune façon aux constructions anciennes, nous avons donné un caractère bien définitif à cette création, en employant le fer forgé en concurrence avec la pierre de taille.

L'exécution de cette barrière a motivé en même temps la démolition des boutiques que l'architecte Morand avait fait construire, en 1768, contre la façade de chacun des pavillons qui regardent la place ; ces boutiques, qui étaient une cause de dégradation pour l'édifice, par les fumées qui s'en échappaient, étaient en même temps, par leur forme et leur destination, tout à fait indignes du monument^[11].

Nous venons de dessiner à grands traits les principaux ouvrages que la restauration extérieure de l'édifice a nécessités, nous allons brièvement indiquer ce que nous avons fait à l'intérieur, en jetant, en passant, un coup-d'œil sur la destination des différentes pièces de l'édifice, au moment de sa construction, et sur leurs décorations primitives.

Au rez-de-chaussée, sur le grand vestibule, à droite, une fort belle salle ornée d'une magnifique cheminée et d'un plancher apparent supporté par des cariatides, servait autrefois aux assemblées de magistrats qui avaient la charge de pourvoir à la subsistance de la ville. Cette salle, qui portait le nom d'Abondance, a été longtemps déshonorée par la présence d'un corps de garde, pour l'établissement duquel on l'avait partagée en deux, sur la hauteur, par un plancher. En 1793, les armoiries de sa belle cheminée avaient été abattues à coups de marteau, mais l'extrême insouciance qui, depuis lors, avait présidé aux destinées du monument, avait bien laissé opérer d'autres mutilations, et la restauration de cette salle a dû s'étendre à toutes ses parties.

À gauche du vestibule, se trouve une autre salle voûtée destinée autrefois aux affaires de police, qui s'y jugeaient deux fois par semaine, et que nous avons vue occupée pendant longtemps par la Caisse d'Épargne. Cette salle est aujourd'hui garnie d'un lambris qui date du règne de Louis XVI, et que nous avons restauré. Des traces d'incendie trouvées contre les murs nous font connaître les causes qui ont fait perdre à cette salle sa décoration première, si toutefois elle en avait jamais reçu une qui eût quelque valeur sous le rapport artistique.

À la suite se trouvaient les salles de Conseil de la police, le bureau de l'Échantillage des poids et mesures, celui de la Santé, et quelques appartements occupant ensemble toute l'aile qui s'étend le long de la rue Puits-Gaillot. Au sud et sur la rue Lafont se trouvaient des salles et appartements dont la destination n'est pas bien connue. Enfin, les deux pavillons à l'est, et le corps de logis projeté pour les relier, mais dont l'exécution n'a jamais eu lieu, devaient renfermer les magasins des armes et des munitions. Il existait encore, sur la cour basse, deux passages pour les voitures, qui ont été supprimés depuis.

Tout cet étage, placé au niveau de la cour supérieure, et l'entresol au-dessus, servaient aux bureaux de la ville, sous l'ancienne administration municipale, qui a pris fin par le décret du 25 mars 1852. Ils renfermaient encore une Justice de paix, les bureaux de l'Octroi, ceux du Trésorier de la ville, et des logements pour plusieurs fonctionnaires, employés de l'Administration ou vieux serviteurs. Les maires de Lyon avaient, au rez-de-chaussée, dans le pavillon sud-est, leur cabinet, et, à proximité, la salle de réunion des conseillers municipaux.

Depuis la prise de possession de l'Hôtel de Ville par les administrations réunies du département et de la ville, l'étage au rez-de-chaussée est, dans sa partie nord, occupé entièrement par les divisions dites administratives ; du côté sud et dans un délai rapproché, il sera occupé par celles de la police, mal placées aujourd'hui, avec les inconvénients qui en résultent pour le public, à l'étage des combles de la grande salle. Le Conseil de la commune, qui, provisoirement encore, occupe une salle de cet étage, passera aussi, dans un bref délai, dans les anciennes salles du Consulat et de la Conservation. Il est juste et digne que le Conseil rentre en possession d'un local, celui du Consulat, dont il n'aurait jamais dû être dessaisi, et cette satisfaction bien naturelle doit lui être donnée au moment où la ville peut enfin reprendre des locaux dont elle avait été contrainte de se déposséder peu à peu, faute de places à donner ailleurs pour différents services publics, plus ou moins étrangers à son administration.

D'après la destination ancienne des pièces de cet étage, nous pouvons conclure qu'il n'avait jamais reçu aucune de ces décorations importantes que l'édifice nous montre à l'étage d'honneur : en effet, au rez-de-chaussée, sauf dans l'ancienne salle de l'Abondance, nous n'avons trouvé aucune

trace de décorations artistiques, contemporaines ou à peu près de l'année 1655, époque où le monument fut livré au Consulat, et les plus anciennes décorations, du reste fort simples, et que nous avons réutilisées, sont des boiseries du temps de Louis XV ; dans le pavillon nord-est, les lambris, du temps de Louis XVI, de l'ancienne salle de police (Caisse d'Épargne) dont nous avons parlé, et des lambris de même époque dans le pavillon sud-est, servant aujourd'hui de cabinet à M. le Sénateur. Tout le reste, très-moderne et sans valeur, a été conservé cependant, en partie, dans les nouvelles distributions que cet étage a nécessitées pour le placement des bureaux de l'Administration.

Le grand escalier d'honneur s'ouvre sous les arcades qui séparent le vestibule de la cour supérieure ; cet escalier, que des documents précis indiquent comme ayant été construit plus particulièrement sur les dessins de Desargues, est peint en entier de la main de Blanchet^[12], et recouvert d'une coupole en bois plafonnée en dessous, peinte de la main du même artiste.

Ces peintures ont extrêmement souffert de la fumée des deux incendies qui ont détruit la grande salle à laquelle cet escalier donne accès ; elles avaient été retouchées plusieurs fois, et, à notre tour, nous en avons confié la restauration à un artiste consciencieux^[13], qui, avec une patience de bénédictin, a cherché et retrouvé péniblement, dans une peinture extrêmement altérée et effacée, particulièrement à la voûte, les contours de l'œuvre première du grand peintre de l'Hôtel de Ville.

Le résultat est aussi satisfaisant qu'il était possible de l'obtenir d'une peinture dont la restauration, au premier moment, nous avait semblé impossible ; mais la peinture est restée sombre parce que nous tenions à lui conserver son harmonie, et difficile à bien reconnaître, parce que les enduits sur lesquels elle a été faite sont si grossiers, que le miroitement des surfaces nuit beaucoup à l'intelligence des sujets.

Nous croyons donc pouvoir être utile à quelques personnes, en indiquant les principaux motifs de cette importante composition.

L'Incendie de Lyon, décrit par Sénèque dans une de ses Épîtres, forme le motif principal de la composition, et se trouve à droite, au-dessus de la première rampe ; il est désigné par l'inscription placée au-dessous : *Una nox interfuit inter Urbem maximam et nullam.*

À gauche, les effets que cet incendie produisit sur la terre sont personnifiés par des gens de la campagne et des étrangers, qui témoignent leur étonnement de ne plus retrouver la ville qu'ils étaient accoutumés à voir.

À la voûte, le peintre a montré l'état du ciel pendant le désastre, et les dieux de l'Olympe, accompagnés de figures allégoriques représentant les quatre parties du monde, s'intéressant à réparer les malheurs de la ville.

D'autres figures isolées, et peintes en grisaille, étaient placées entre les croisées donnant sur la cour. Elles étaient, ou trop altérées pour pouvoir être restaurées, ou même avaient complètement disparu. Nous nous sommes donc trouvé dans l'impossibilité de les rétablir, et nous avons préféré en faire le complet sacrifice que d'essayer une restauration qu'il eût été trop difficile de mettre en rapport avec le reste, faute d'éléments suffisants pour l'établir à coup sûr.

Dans cette réfection des peintures de Blanchet, laborieuse, du reste, d'un bout à l'autre, une des causes qui ont aggravé les difficultés à vaincre a été le résultat de mauvaises retouches antérieures, et ce ne sera pas la seule fois, dans l'édifice qui nous occupe, que nous déplorerons des travaux de prétendue restauration confiés à des artistes sans talent, comme ayant été plus nuisibles qu'utiles à la véritable conservation de l'ensemble.

La grande salle, placée entre les deux pavillons, sur la place des Terreaux, incendiée deux fois, ainsi que nous l'avons dit, n'a rien conservé de ses anciennes décorations ; mais des descriptions contemporaines nous permettent de juger avec quels soins elle avait été traitée, de quel œil elle était vue par les contemporains, et combien nous devons regretter sa disparition^[14].

La peinture jouait, paraît-il, le principal rôle dans l'ensemble de la décoration, et, suivant l'usage généralement adopté à cette époque, elle glorifiait la cité lyonnaise par la représentation de figures allégoriques appartenant à l'histoire et à la mythologie. Une particularité nous a frappé, c'est l'existence d'une tribune pour les musiciens, qui était établie au fond de la salle, en face la cheminée, et qui était ornée de quatre statues des vertus cardinales, de la main du sculpteur Mimerel. Nous pouvons nous

faire une idée de cette tribune d'après celle qui se trouve dans une position analogue, au fond de la salle Henri II du château de Fontainebleau.

Communiquant avec la grande salle, se trouvent deux pièces, l'une dans le pavillon sud et l'autre dans le pavillon nord de la façade.

La première de ces pièces qui servait de salle d'hiver au Consulat, et qui est occupée aujourd'hui par le secrétariat du Tribunal de commerce, présente encore quelques parties de sa décoration première ; son plafond et sa cheminée sculptée sont encore en place et témoignent de sa richesse ancienne.

Les dispositions d'ensemble de cette salle ont beaucoup de rapports avec celle de l'Abondance qui est placée au-dessous. Comme à cette dernière, le plafond est formé de poutres supportant, par des contre-fiches placées aux extrémités et dissimulées sous des cariatides, des poutrelles espacées régulièrement et décorées de rosaces tournées et rapportées.

Une frise formée de bas-reliefs, disparus actuellement, faisait le tour de la salle dans la hauteur des contrefiches ; enfin, sur la cheminée comme sur le plafond, existent de nombreuses traces de dorure. D'après le P. Menestrier qui nous a laissé sur toutes les salles, dans son Éloge historique de la ville, une description devenue précieuse, mais un peu diffuse de toutes les beautés qu'elles renfermaient, le tableau, placé sur la cheminée et qui représentait l'apothéose d'un empereur romain, était du à Blanchet, et le surplus des murs, depuis la frise jusqu'au bas, était recouvert d'une tapisserie représentant l'histoire de Salomon.

Cette salle, ainsi que celle de l'Abondance, nous paraissent être les plus anciennes de l'édifice ; leur style a encore un parfum de celui de la Renaissance, qui nous semble moins marqué dans les salles qui nous restent encore à décrire. Les premières appartiennent encore tout à fait à l'art français, tandis que dans les autres l'importation du goût italien paraît plus manifeste.

La seconde salle assez bien conservée du pavillon nord est déjà dans cette donnée nouvelle, soit que cela tienne à une différence de date dans sa construction, soit qu'elle ait été dessinée par une autre main.

Décorée au centre de son plafond d'un tableau de Blanchet encore très-remarquable, malgré de trop nombreuses retouches, le dessin de cette salle

doit être entièrement de la main de cet artiste ; elle est décorée d'une magnifique cheminée, sur laquelle se trouvait autrefois le portrait de Henri IV, d'où lui est venu le nom qu'elle porte encore, et de boiserie peinte en couleurs sombres, ornées de sculptures bronzées et dorées.

Son plafond est très-riche de sculpture et d'un dessin ferme et mâle, qui appartient, comme tout le reste, à la première période du style dit de Louis XIV.

Avant la Révolution, elle était décorée de plusieurs portraits, parmi lesquels se trouvaient ceux du maréchal de Villeroy, de son frère l'archevêque, de différents prévôts des marchands et échevins, tous peints par les peintres ordinaires de la ville ^[15].

La restauration de cette salle a été ébauchée l'année dernière, faute de temps, à l'occasion de la réception que la ville de Lyon a faite à leurs majestés l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Toute la décoration existe encore en place, et les peintures et dorures seules ont besoin d'être ravivées. Pendant de longues années, ce local a servi de salle des séances pour le Tribunal des prudhommes.

En arrière de la grande salle, du côté de la cour haute, est placée une galerie, plus tard convertie en chapelle, qui évidemment avait été faite à l'origine pour servir de loge ouverte, comme dans les palais de Gênes ^[16].

Cette galerie, dont une extrémité donne sur le palier du grand escalier serait fort heureusement située pour le dégagement de cette partie du palais, si son autre extrémité n'était pas complètement fermée par le petit escalier circulaire, dit des Archives, dont la forme et la construction, très-admirées de nos pères, ont fait trop longtemps oublier le vice qui résulte de sa position.

Dans la composition du tracé d'un bâtiment, la place donnée aux escaliers est, on peut le dire, une des pierres de touche du talent de l'auteur, et nous regrettons de dire qu'à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, des sept escaliers qui desservent les étages trois seulement ont été placés et construits à l'origine d'une manière commode et favorable au service.

L'escalier des Archives en particulier interrompt toute communication de l'aile nord à l'aile sud, en dehors de celle qui peut se prendre par la salle principale du palais, et il est facile de comprendre que, faute d'une

indépendance suffisante, cette salle unique et dont les dimensions sont si belles ne rend pas tous les services qu'on pourrait attendre d'elle.

Cet escalier, qui dessert tous les étages, donne entrée à un petit vestibule ayant conservé sa décoration primitive, lequel communique, à gauche, à la salle Henri IV et à droite à une antichambre qui précède la salle du Consulat et celle plus vaste du Tribunal de la Conservation^[17].

La réunion de ces deux salles était naturelle à l'époque où le prévôt des marchands était le président-né du Tribunal de la Conservation.

Les deux belles salles qui nous occupent et qui vont être rendues à la cité pour servir comme autrefois de salles de réunion à son conseil, ont conservé toutes deux l'ensemble de leur décoration, et, malgré les dégâts qu'un long service et de mauvaises restaurations leur ont fait subir, nous avons bien souvent admiré leurs belles proportions et la richesse de leur décoration première.

La salle du Consulat est particulièrement remarquable sous ce rapport, et lorsque nous avons eu à créer, dans une partie de l'édifice, des décorations nouvelles, c'est de cette salle que nous nous sommes le plus inspiré, tout en faisant des retranchements sensibles sur son extrême richesse.

Nous sommes certain que cette belle salle, une fois restaurée et dont le dessin peut supporter le parallèle avec les belles salles contemporaines du château de Fontainebleau, acquerra toute la réputation qu'elle mérite et qu'elle deviendra un jour un sujet d'études pour tous les artistes.

Le dessin de son plafond, charmant d'ampleur et de souplesse en même temps, et sa cheminée d'une très-heureuse composition et d'une exécution aussi précieuse, forment un tout aussi complet que possible.

Les boiseries de cette salle, disparues en partie, étaient couvertes de peintures d'arabesques en camaïeu, rehaussées d'or, mais ces ouvrages très-bien faits ont été altérés par une mauvaise restauration, et il sera nécessaire de les repeindre en entier.

La salle de la Conservation, plus simple que la précédente, est d'un aussi bon dessin, et toutes deux doivent être attribuées au même artiste, parce que toutes deux présentent dans le caractère quelque chose de ferme et de contenu qui dénote une main très-habile.

Toutes deux aussi doivent être un peu plus anciennes que la salle Henri IV, et peuvent se placer entre cette dernière et les salles d'Abondance et du Consulat. Un petit passage conduit aux Archives de la ville, vaste salle voûtée, éclairée par huit croisées, et qui est restée à peu près telle qu'elle était à l'origine.

De belles boiseries sculptées et garnies de riches ferrures couvrent les murailles de cette salle et contiennent des richesses en histoire locale dont notre époque ne sait pas encore le dernier mot.

Qui sait, par exemple, si on ne retrouvera pas un jour les esquisses originales de Simon Maupin et de Mercier, et le dessin de l'Hôtel-de-Ville projeté, dont le Consulat accuse réception à Desargues, dans une lettre que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire, parce qu'elle montre que cet architecte, qui était Lyonnais, et que ses publications et ses travaux avaient mis en grande réputation, joua le rôle le plus important dans la conception première du nouveau palais ?

Desargues, qui avait le titre d'architecte du roi, était encore fortement appuyé par le marquis de Villeroy et son frère l'archevêque, sans l'opinion desquels le Consulat ne voulait rien décider.

Voici la lettre de remerciement que les échevins envoyèrent à Desargues après avoir reçu ses dessins.

Monsieur Desargues, Paris. Monsieur, Nous avons reçu le dessin qu'il vous a plu prendre la peine de trasser pour l'hostel commun de cette ville, que nous avons délibéré de faire construire juxta la place des Terreaux, avec votre lettre qui explique disertement ce que vous en avez conçu. Et vous rendons grâces très-affectionnées du soin particulier que vous y avez apporté. Et de tant plus que nous y avons trouvé les productions ordinaires de votre bon esprit et des lumières pour rendre cet ouvrage plausible et selon qu'il est à souhaiter pour l'ornement de cette ville et la commodité de l'usage auquel il est destiné. Nous voudrions qu'il se présentât occasion en laquelle nous puissions vous témoigner notre ressentiment de l'obligation que nous vous en avons. Nous n'espargnerions rien qui dépendist de nous à cet effect, vous priant d'en avoir créance, comme nous essayerons toujours de la vous confirmer par tous les offres que nous aurons moyen de vous despartir et aux vostres, et autant cordialement que véritablement nous sommes. À Lyon le 18 mai 1646, vos très-humbles et affectionnés [\[18\]](#).

Si nous ne nous trompons, la teneur de cette lettre, qui indique une gratitude extrême, prouve encore mieux que tous les raisonnements le service que Desargues avait rendu à la ville, par ses conseils à Simon

Maupin et l'envoi de ses dessins, et la part considérable qu'il a prise au projet du monument.

Après la salle des Archives, se trouvent encore : un cabinet orné de boiseries et d'un plafond peint d'époque ancienne, pouvant se placer entre 1660 et 1670. Puis une pièce à la suite servant aujourd'hui d'antichambre à l'appartement de leurs majestés, puis encore une petite pièce dont la décoration était assez riche, et qui était ornée aussi d'un plafond peint de dorures. Ce fut là tout ce que nous rencontrâmes en décorations anciennes au premier étage, après les grandes salles que nous avons décrites.

Nous avons eu le bonheur de conserver toutes ces traces et de les laisser où elles étaient, nous contentant de réparer les mutilations que le temps et encore bien plus les hommes leur avaient infligées.

Dans cette œuvre pleine d'intérêt, nous avons été admirablement secondé par un peintre habile décorateur^[19] dont le talent est à la hauteur du caractère, et par un maître menuisier^[20] qui a conservé intactes les traditions d'un art que le moyen âge et la Renaissance avaient placé au premier rang.

Tout le reste de l'édifice, tant de ce côté que du côté sud, à partir de l'escalier, c'est-à-dire dans une étendue considérable et renfermant à peu près la moitié de la surface du premier étage, ne laissait absolument voir aucune trace d'une décoration ayant une valeur historique quelconque.

Nous n'avons rien trouvé, dans ce grand espace, qui fût antérieur aux années qui suivirent la restauration, rien qui ne montrât que des nécessités provisoires avaient seules été en vue, et qu'encore avait-on été gêné par le manque de fonds pour l'exécution des travaux qui étaient à faire. Il nous a semblé qu'ayant à créer, pour le logement du chef de l'État d'un côté, et pour celui du chef de l'Administration d'une grande ville de l'autre, des salles et un ensemble de services ayant une certaine importance au point de vue de la décoration, nous devions tout ramener à l'unité du style contemporain de la construction de l'édifice, et cette pensée prit d'autant plus d'empire sur notre esprit, que, dans ce que nous avions à détruire, il n'y avait rien qui pût, sous quelque rapport que ce soit, nous donner l'ombre d'un regret^[21].

Il est inimaginable qu'on ait pu réunir à l'étage principal du palais tout ce que nous y avons rencontré de mauvaises distributions, de tentatives de décorations ridicules et, ce qui est pire, ce qu'il a fallu restaurer de planchers coupés, de murs éventrés et de toutes les misères qu'un demi-siècle d'incurie et de défaut de surveillance sérieuse avait laissé accumuler dans l'édifice.

À part donc les grandes salles dont nous avons indiqué la destination première et dont les décorations sont arrivées jusqu'à nous avec plus ou moins d'altération, il est bien certain que les autres parties de l'Hôtel-de-Ville n'ont jamais été occupées que comme logements par les principaux officiers de la ville, et il est facile d'expliquer, par le caractère temporaire de leur occupation, leur défaut complet de valeur artistique.

Cependant nous ne pouvons laisser passer inaperçu un fait qui nous a été révélé par l'exécution des travaux. Nous avons trouvé sur un point de l'édifice où il existait une décoration appliquée aux murailles, de l'époque de 1660 ou 1670, dans le boudoir de l'appartement impérial, une décoration antérieure, peinte à la détrempe, sur le mur nu, d'une main toute italienne, et qui avait le caractère d'une décoration faite par des gens pressés à l'occasion d'une fête qu'on improvise.

Nous avons conservé un calque d'un fragment de cette décoration, probablement la plus ancienne de toutes celles qui ont existé à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. Ce calque nous montre que si elles ont manqué de temps, cependant les mains à qui on la doit ne manquaient pas d'une certaine habileté.

Nous avons dit plus haut qu'en général les escaliers de l'Hôtel-de-Ville n'avaient pas été calculés d'une manière commode et étaient loin de répondre aux nécessités de confortable qu'on est en droit de demander à un édifice ayant une destination aussi importante ; mais les escaliers qui sont placés dans les pavillons du centre, aboutissant à l'hémicycle, étaient aussi incommodes, défectueux qu'altérés par le temps et d'autres causes plus funestes encore.

Quelques escaliers d'anciennes maisons de Lyon présentent encore des dispositions analogues à celles de ces derniers ; leur palier sert à plus d'un usage, et il eût été impossible de conserver au centre des appartements de

réception ce qui doit être reculé aux extrêmes limites des recoins les plus retirés.

Nous n'avons donc pas hésité à en proposer la démolition complète et la reconstruction sur de nouvelles bases qui puissent répondre à leur nouvelle destination.

Il nous reste, en finissant, à faire connaître le montant de la dépense de l'ensemble des travaux exécutés et des restaurations entreprises et exécutées du 9 février 1857 au 8 août 1858.

Les travaux extérieurs, comprenant le rétablissement des toitures à grand comble dans toute l'étendue des ailes, ont	621,000
coûté	00
Ceux exécutés à l'intérieur, tant pour l'installation des bureaux, des logements et des appartements neufs destinés à l'Empereur et au chef de l'Administration lyonnaise, ont occasionné une	718,202
dépense de	1,339,202
L'ensemble de la dépense ^[22] a été de	76

Le mobilier de l'Hôtel-de-Ville était nul, celui de la Préfecture en très-mauvais état et insuffisant du reste ; en gardant ce qu'il y avait de meilleur, on a pu reformer le mobilier de quelques pièces accessoires, mais les nouveaux appartements ont reçu des meubles neufs en rapport de goût, de style et de forme avec leur destination. La fabrique lyonnaise nous a prêté pour cela un concours efficace ; avec un zèle et un talent qui ne lui font jamais défaut, elle a su reproduire, d'après des échantillons authentiques, des étoffes précieuses, contemporaines du milieu du XVII^e siècle. Nous les avons utilisées en tentures, et elles forment aux nouveaux salons de réception la décoration la plus éclatante et la plus riche ^[23].

La dépense totale de tout le mobilier a coûté 284 021 fr. 93 c.

Enfin des artistes habiles ^[24] et dont le talent est un honneur pour notre ville, sont appelés à donner un nouveau lustre à l'ensemble des décorations, en le complétant par des peintures historiques. Ainsi, la tradition des œuvres d'art que Blanchet et Pauthot ont si bien commencée ne restera pas interrompue et montrera qu'à une époque qu'on dit infatuée de mercantilisme, et d'idées positives, le culte des plus nobles aspirations de

l'âme n'est rien moins qu'étouffé et brille toujours dans notre cité du plus bel éclat.

Nul ne fait plus pour cela que l'Académie de Lyon, et nous ne saurions mieux terminer ce travail, pour intéresser le plus complètement possible notre Compagnie à une étude que nous désirons mettre entièrement sous son patronage, que de lui rappeler qu'établie par lettres-patentes de Louis XIV, en l'année 1721, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Lyon a reçu pendant plusieurs années l'hospitalité dans le monument dont nous venons de l'entretenir, et que parmi tous ses autres mérites, ce dernier a encore celui de lui avoir servi de berceau.

Juillet 1861.

1. ↑ Les sculpteurs qui ont prêté leur concours à cette restauration ont été MM. Fabisch, Bonnet, Cubizole et Bonnaire ; le premier a exécuté les quatre médaillons en bronze et le fronton du pavillon nord ; le second celui du pavillon sud ; les autres ouvrages de sculpture de la façade ont été refaits par MM. Cubizole et Bonnaire.
2. ↑ Un exemplaire en plomb de cette médaille, du reste assez rare, existe aux archives de la ville ; elle a été donnée par le Père Menestrier, page 17, dans son *Histoire du roi Louis-le-Grand par les médailles*.
3. ↑ *Éloge historique de la ville de Lyon*, par le Père Claude-François Menestrier, de la Compagnie de Jésus. Chez Benoit Coral, rue Mercière, à la Victoire, 1669, page 8.
4. ↑ La vue latérale cavalière est nécessairement antérieure à 1660, puisqu'elle montre la pyramide surmontée d'une croix enlevée à cette date, qui se trouvait au milieu de la place des Terreaux.
5. ↑ La statue actuelle, remplaçant celle de Chabry, détruite pendant la révolution, représente Henri IV et a été exécutée, en 1829, par M. Legendre-Hérald pour le prix de 15 000 fr.
6. ↑ À l'appui de notre observation sur la négligence des constructeurs nous avons constaté que les cordons de niveau sur la place des Terreaux, vont en baissant sur la rue Lafont, du côté de la place de la Comédie, et se trouvent sur ce point, au pavillon sud, à 0,20 centimètres plus bas qu'au pavillon nord.
7. ↑ Les échevins avaient demandé des dessins non seulement aux plus habiles architectes de Lyon, mais encore, outre Desargues, à Mercier, architecte de Paris, alors en grande réputation ; ce dernier reçut 106 livres pour la rémunération de son travail.
8. ↑ *Éloge historique de la ville de Lyon*, par le Père Menestrier. 1669.
9. ↑ Des documents précis, tirés des archives de la ville, disent, et cela confirme notre opinion, que les toitures à grand comble ont existé ; que les ardoises servant aux toitures de l'édifice étaient tirées à grands frais d'Angers et remontaient la Loire jusqu'à Roanne. Ce fut un nommé Huchet, maître couvreur d'Orléans, qui eut la direction de ces travaux. Un inventaire, dressé le 11 janvier 1672, accuse environ 350 caisses d'ardoises dans les magasins, et, au moment de la Révolution, il existait encore en dépôt, dans les greniers de l'Hôtel de Ville, des milliers d'ardoises (Inventaire de l'Hôtel de Ville, dressé par les sieurs Charmetton et Vingtrinier, en mars 1791). Nous sommes heureux de remercier ici M. Gauthier, archiviste de la ville, et M. Rolle, archiviste adjoint, pour l'obligeance extrême avec laquelle ils ont mis à notre

disposition les richesses dont ils ont le dépôt, et de leurs efforts particuliers pour nous aider dans nos recherches.

10. ↑ Les faîtages et arrétiers en plombs ornés ont été rétablis seulement sur les toitures des deux pavillons de la place de la Comédie.
11. ↑ Pour des motifs qu'il est inutile de rappeler en ce moment, Morand proposa au Consulat de lui permettre de faire construire, à ses frais, contre la façade de l'Hôtel de Ville, sur la place de la Comédie, de petites boutiques en pierres de taille, dans les dimensions indiquées par le plan qu'il présenta aux échevins. Morand devait les louer à son profit pendant l'espace de trente années, à l'expiration desquelles ces boutiques devaient rester en toute propriété à la ville, qui en disposerait comme elle l'entendrait.
Le Consulat ayant considéré que deux égouts, qui flanquaient chaque angle de la face de l'Hôtel de ville sur la place de la Comédie, formaient une saillie considérable, gênaient la circulation des piétons et des voitures, en même temps qu'ils affectaient péniblement la vue et l'odorat, accueillit favorablement le projet de Morand, qu'il regardait comme remédiant à ces inconvénients et offrant une *décoration agréable qui s'harmoniserait avec la terrasse au-dessus des portiques*.
En conséquence, d'après l'avis de Soufflot, architecte du roi, et le consentement du duc de Villeroy, en date du 15 août 1768, le Consulat, par sa délibération du 28 décembre suivant, accorda à Morand la permission demandée, et les travaux commencèrent immédiatement.
12. ↑ Germain Pauthot, alors peintre ordinaire de la ville, fut le collaborateur de Blanchet dans la plupart des compositions décoratives de l'Hôtel de Ville.
13. ↑ M. Beuchot, peintre décorateur à Lyon. M. Beuchot a fait encore les décorations de l'appartement de M. le Sénateur.
14. ↑ Il existe, aux archives de la ville, une esquisse peinte de la voûte qui recouvrait la grande salle, et qui devait être vraisemblablement en bardeaux de bois recouverts de plâtre, telle que celle qui recouvre le grand escalier.
15. ↑ La liste des peintres ordinaires de la ville, commencée en 1622 par Horace Leblanc, se continue par Germain Pauthot, Thomas Blanchet, Pierre-Paul Sevin, Paul Mignard, Henry et Joachim Verdier, Charles Grandon, Donat, Nonnotte, et enfin se termine, en 1789, par le Suédois Pierre Cogell.
16. ↑ Les grandes baies de cette galerie n'ont pas de feuillures, et les croisées qui les garnissent sont modernes et établies d'une manière provisoire, indiquant bien qu'à l'origine les arcades devaient rester ouvertes.
17. ↑ Ces deux salles sont occupées aujourd'hui par le Tribunal de commerce : la première sert aux délibérations, la seconde aux audiences de ce tribunal.
18. ↑ *Correspondance consulaire* (1646-1651).
19. ↑ M. Alexandre Dénuelle, de Paris.
20. ↑ M. Beruard, de Lyon.
21. ↑ Les pièces dans lesquelles nous n'avons trouvé aucune trace de décorations anciennes, et dont l'invention est entièrement de notre main, sont, du côté nord, les chambres de l'Empereur et de l'Impératrice et leur grand salon ; du côté sud, tout l'étage sur la rue Lafont, à partir du grand escalier, jusqu'à l'extrémité du bâtiment à l'est.
22. ↑ Indépendamment de l'habile artiste M. Dénuelle et du consciencieux entrepreneur de menuiserie, M. Bernard, dont la collaboration nous a été si utile et a si bien facilité notre œuvre, nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance du concours que nous avons trouvé parmi les sculpteurs ornementalistes chez MM. Clauzes, Aubert, Ubaudy, Angel, Sicard et Miaudre. Nous citerons encore, comme nos collaborateurs les plus précieux, les entrepreneurs de serrurerie, qui ont su ravir le secret de la belle ferronnerie à leurs devanciers du XVII^e siècle, MM. Aguellant, Ridé, Traverse. Enfin les entrepreneurs de maçonnerie, MM. Berthoud, Parot et Boudel ; de peinture, MM. Cornet et Forni ; ceux de charpente de bois et de fer,

MM. Guinet et Terral, et, en général, tous ceux qui ont concouru à notre travail, ont témoigné par leurs efforts de l'intérêt qu'ils prenaient à une œuvre chère à tous nos concitoyens, et de l'honneur particulier qu'ils y attachaient.

23. [!\[\]\(849840539e55921a3851a4ff96d7400d_img.jpg\)](#) MM. Bouvard, Grand, Lemire et Mathevon ont été chargés de l'exécution des tentures en soie.
24. [!\[\]\(c176e0b06f6c5dd85a4598b214d1ebba_img.jpg\)](#) MM. Hippolyte Flandrin, Janmot, Ponthus-Cinier, de Lyon, et Picot, de Paris. Nous avons toujours regretté que le petit nombre de cadres à remplir ne nous permit pas de faire appel à plus d'un talent dont notre ville s'honore, en dehors des artistes dont nous citons les noms.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Marie-JulietteV
- Bertille
- Acélan
- Seudo
- Sicarov

1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)

2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)

3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)

4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)